

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES TENUE LE MERCREDI 26 FÉVRIER 2025 À 19 H À LA SALLE MISTASSINI DU CENTRE ADMINISTRATIF DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES, SIS AU 596, 4<sup>E</sup> RUE À CHIBOUGAMAU ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :**

Madame Catherine Michaud (poste 5) – *présidente*  
Madame Jessica Goulet (poste 2) – *vice-présidente*  
Madame Jacynthe Allaire (poste 1)  
Madame Sophie Jobin (poste 4)  
Madame Anny Perron (poste 6)  
Madame Julie Néron (poste 7)  
Madame Frédérique Forgues (poste 8)  
Madame Cynthia Larouche (poste 9)  
Madame Bianca Tremblay (poste 10)  
Madame France Tessier (poste 11)  
Madame Guylaine Fortin (poste 14)  
Monsieur Benjamin Brassard (poste 15)

**TOUS MEMBRES ET FORMANT QUORUM**

**PARTICIPATION DE :**

Monsieur Michel Laplace, directeur général  
Madame Lyne Grenier, secrétaire générale (représentante du personnel d'encadrement, sans droit de vote, selon l'article 167.1 de la Loi sur l'instruction publique)

**EST ABSENT :**

Monsieur Ntendetchi Mboko Ya Makano (poste 12)

**Vérification  
du quorum  
et ouverture  
de la séance**

**RÉSOLUTION CA-0420-25**

**CONSIDÉRANT** que la secrétaire générale a constaté le quorum;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Jacynthe Allaire **ET RÉSOLU** de procéder à l'ouverture de la séance, il est 19 h.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Visioconfé-  
rence ou  
séance  
virtuelle par  
TEAMS**

**RÉSOLUTION CA-0421-25**

**CONSIDÉRANT** que les administrateurs sont répartis sur l'ensemble du territoire du Centre de services scolaire de la Baie-James;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Anny Perron **ET RÉSOLU** que la séance se déroule de façon virtuelle par TEAMS **et** par visioconférence.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Adoption de  
l'ordre  
du jour**

**RÉSOLUTION CA-0422-25**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Bianca Tremblay **ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Visioconférence ou séance virtuelle par TEAMS;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Période de questions;
5. Déclaration d'engagement des nouveaux administrateurs – dépôt;
6. Déclaration d'intérêts des nouveaux administrateurs – dépôt;
7. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 décembre 2024;
8. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2024;
9. Calendrier scolaire 2025-2026 (secteur jeunes) – adoption;
10. Calendrier scolaire 2025-2026 (secteur FP) – adoption;
11. Calendrier scolaire 2025-2026 (secteur FGA) – adoption;
12. Société GRICS – nomination d'un délégué officiel et d'un substitut à l'assemblée générale;
13. Offre de services éducatifs complémentaires en formation générale des jeunes sur le territoire – recommandation du comité de répartition des ressources;
14. Optimisation des ressources financières 2024-2025 – recommandation du comité de répartition des ressources;
15. Octroi de contrat pour la réfection de la toiture à l'école La Taïga – secteur Lebel-sur-Quévillon;
16. Demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme auprès du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour le stationnement de la future école de Radisson;
17. Rapport du comité de vérification;
18. Octroi de contrat pour le remplacement de la génératrice à l'école La Porte-du-Nord (secteur Chibougamau);
19. Octroi de contrat pour le remplacement de la génératrice à l'école Le Filon (secteur Chapais);
20. Rapport du comité des ressources humaines;
21. Orientation en lien avec la sous-traitance pour les contrats de services en entretien ménager;
22. Rapport de la direction générale;
23. Postes au CA venant à échéance au 30 juin 2025 – suivi;
24. Portrait personnalisé des activités contractuelles des organismes publics 2023-2024;
25. Correspondance;
26. Comité de parents;
27. Divers :
  - 27.1. DEP – Montage de lignes électriques et de télécommunications;
  - 27.2.
28. Période de questions;
29. Levée de la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**POINT 4 – PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune assistance.

**POINT 5 – DÉCLARATION D’ENGAGEMENT DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS – DÉPÔT**

En respect de l’article 4 du *Règlement sur les normes d’éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d’administration d’un centre de services scolaire francophone*, les déclarations d’engagement des administrateurs suivants ont été remplies et sont déposées en annexe sous le numéro 2024-2025-103 :

*Sophie Jobin  
Benjamin Brassard*

*15 novembre 2024  
4 décembre 2024*

**POINT 6 – DÉCLARATION D’INTÉRÊTS DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS – DÉPÔT**

En respect de l’article 12 du *Règlement sur les normes d’éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d’administration d’un centre de services scolaire francophone*, les déclarations d’intérêts des administrateurs suivants ont été remplies et sont déposées en annexe sous le numéro 2024-2025-104 :

*Sophie Jobin  
Benjamin Brassard  
Jacynthe Allaire*

*15 novembre 2024  
4 décembre 2024  
26 février 2025*

**Adoption du  
procès-  
verbal de la  
séance  
extraordi-  
naire du 4  
décembre  
2024**

**RÉSOLUTION CA-0423-25**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame France Tessier **ET RÉSOLU** d’adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 décembre 2024, tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

**Adoption du  
procès-  
verbal de la  
séance  
ordinaire du  
4 décembre  
2024**

**RÉSOLUTION CA-0424-25**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Cynthia Larouche **ET RÉSOLU** d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2024, tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

**Calendrier  
scolaire  
2025-2026  
(secteur  
jeunes) –  
adoption**

**RÉSOLUTION CA-0425-25**

**CONSIDÉRANT** que le personnel enseignant a été informé et consulté sur le projet de calendrier scolaire 2025-2026;

**CONSIDÉRANT** que le comité de parents a été consulté sur le projet de calendrier scolaire 2025-2026;

**CONSIDÉRANT** qu’il y a eu entente entre le Centre de services scolaire de la Baie-James et le syndicat des enseignants sur la distribution des jours de travail dans le calendrier scolaire pour la prochaine année scolaire;

**CONSIDÉRANT** que le calendrier scolaire 2025-2026 est conforme au régime pédagogique et à la Loi sur l’instruction publique;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Sophie Jobin **ET RÉSOLU** d’adopter le calendrier scolaire 2025-2026, applicable à la clientèle des jeunes des secteurs de Chapais-Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon, Matagami et Radisson, tel que proposé au conseil d’administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2024-2025-105.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

**Calendrier  
scolaire  
2025-2026  
(secteur FP)  
– adoption**

**RÉSOLUTION CA-0426-25**

**CONSIDÉRANT** qu’il y a eu consultation entre la direction du Service de la formation professionnelle et la partie syndicale des enseignants et enseignantes sur la distribution des jours de travail dans le calendrier civil de la prochaine année scolaire 2025-2026;

**CONSIDÉRANT** que les enseignantes et enseignants ont été informés et consultés sur le projet de calendrier scolaire pour 2025-2026;

**CONSIDÉRANT** que le calendrier scolaire 2025-2026 est conforme au régime pédagogique;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame France Tessier **ET RÉSOLU** d’adopter le calendrier scolaire 2025-2026 pour la formation professionnelle de la Baie-James, tel que proposé au conseil d’administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2024-2025-106.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

**Calendrier  
scolaire  
2025-2026  
(secteur  
FGA) –  
adoption**

**RÉSOLUTION CA-0427-25**

**CONSIDÉRANT** qu’il y a eu consultation entre la direction du Service de la formation générale des adultes et la partie syndicale des enseignants et enseignantes sur la distribution des jours de travail dans le calendrier civil de la prochaine année scolaire 2025-2026;

**CONSIDÉRANT** que les enseignantes et enseignants ont été informés et consultés sur le projet de calendrier scolaire pour 2025-2026;

**CONSIDÉRANT** que le calendrier scolaire 2025-2026 est conforme au régime pédagogique;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Julie Néron **ET RÉSOLU** d’adopter le calendrier scolaire 2025-2026 pour la formation générale des adultes de la Baie-James, tel que proposé au conseil d’administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2024-2025-107.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

**Société  
GRICS –  
nomination  
d’un délégué  
officiel et  
d’un  
substitut à  
l’assemblée  
générale**

**RÉSOLUTION CA-0428-25**

**CONSIDÉRANT** que le Centre de services scolaire de la Baie-James est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (Société GRICS) et que le contrat de participation stipule que le Centre de services scolaire doit nommer un délégué officiel pour le représenter et agir en son nom;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Jessica Goulet **ET RÉSOLU**

**QUE** monsieur Michel Laplace, en sa qualité de directeur général, soit et est par la présente nommé délégué officiel du Centre de services scolaire de la Baie-James à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS et y exerce tous les pouvoirs inhérents;

**QU’**en cas d’incapacité d’agir du délégué officiel, madame Esther Levasseur, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources financières et informatiques, soit et est par la présente nommée déléguée officielle substitut à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS avec le même mandat;

**QUE** la présente résolution annule et remplace toute autre résolution ayant pour objet la nomination d’un délégué officiel à l’assemblée générale de la Société GRICS.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

**Offre de  
services  
éducatifs  
complémentaires en  
formation  
générale des  
jeunes sur le  
territoire –  
recommandation du  
comité de  
répartition  
des  
ressources**

**RÉSOLUTION CA-0429-25**

**CONSIDÉRANT** les besoins en personnel identifiés par les directions d’école pour dispenser les services complémentaires;

**CONSIDÉRANT** les travaux réalisés par le comité de répartition des ressources le 27 janvier 2025, quant à la mise en place des services complémentaires centralisés sur tout le territoire;

**CONSIDÉRANT** les recommandations du comité de répartition des ressources au conseil d’administration;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Julie Néron **ET RÉSOLU** que le conseil d’administration entérine les recommandations du comité de répartition des ressources quant à l’offre de services complémentaires sur le territoire pour l’année scolaire 2025-2026 et ce, en respect de l’article 261 de la Loi sur l’instruction publique.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

**Optimisation  
des  
ressources  
financières  
2024-2025 –  
recommandation du  
comité de  
répartition  
des  
ressources**

**RÉSOLUTION CA-0430-25**

**CONSIDÉRANT** la correspondance reçue de la sous-ministre de l’Éducation et datée du 13 décembre 2024;

**CONSIDÉRANT** que la somme à récupérer pour le Centre de services scolaire de la Baie-James s’élève à 224 772,80 \$;

**CONSIDÉRANT** les travaux réalisés par le comité de répartition des ressources le 27 janvier 2025;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de répartition des ressources au conseil d'administration;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Cynthia Larouche **ET RÉSOLU** que le conseil d'administration entérine la recommandation du comité de répartition des ressources à l'effet de récupérer le montant de 224 772,80 \$ à même les économies anticipées par les postes non comblés aux plans d'effectifs 2024-2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Octroi de  
contrat pour  
la réfection  
de la toiture  
à l'école La  
Taïga –  
secteur  
Lebel-sur-  
Quévillon**

**RÉSOLUTION CA-0431-25**

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public « 2025-03 – Réfection de la toiture à l'école La Taïga – secteur Lebel-sur-Quévillon »;

**CONSIDÉRANT** que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 21 février 2025, à 10 h;

**CONSIDÉRANT** le résultat de l'analyse des soumissions effectuée par le Service des ressources matérielles;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable de la direction du Service des ressources matérielles;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable de la direction générale;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Guylaine Fortin **ET RÉSOLU** d'octroyer le contrat pour les travaux de réfection de la toiture à l'école La Taïga (secteur Lebel-sur-Quévillon), à l'entreprise *Les toitures Raymond & Associés inc.* de Gatineau, pour un montant de deux cent vingt-deux mille dollars (222 000 \$), avant les taxes applicables.

**ET** de mandater le directeur du Service des ressources matérielles pour signer le contrat à intervenir.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Demande de  
dérogation  
mineure aux  
règlements  
d'urbanisme  
auprès du  
Gouvernement  
régional  
d'Eeyou  
Istchee Baie-  
James pour  
le station-  
nement de la  
future école  
de Radisson**

**RÉSOLUTION CA-0432-25**

**CONSIDÉRANT** les règlements d'urbanisme en vigueur au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour la Localité de Radisson;

**CONSIDÉRANT** la norme actuelle au ministère de l'Éducation (MEQ) quant aux cases de stationnement pour une école;

**CONSIDÉRANT** que le Centre de services scolaire de la Baie-James estime suffisant le nombre de cases de stationnement édicté par le MEQ pour cette future école;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du directeur général;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Sophie Jobin **ET RÉSOLU** d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, M. David Tremblay, d'agir à titre de représentant mandataire, à déposer une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme auprès du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-

James pour le stationnement de la future école de Radisson **ET** à signer tous les documents exigés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **POINT 17 – RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

Mme Lyne Grenier, porte-parole du comité de vérification, fait le suivi des points traités lors de la rencontre du 16 décembre 2024. Une question est soulevée et répondue.

**Octroi de  
contrat pour  
le remplace-  
ment de la  
génératrice à  
l'école La  
Porte-du-  
Nord  
(secteur  
Chibouga-  
mau)**

#### **RÉSOLUTION CA-0433-25**

**CONSIDÉRANT** que le comité de vérification s'est réuni le 16 décembre 2024 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

**CONSIDÉRANT** la présentation faite aux membres du conseil d'administration par Mme Lyne Grenier, porte-parole du comité de vérification;

**CONSIDÉRANT** que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité de vérification quant à l'octroi de ce contrat;

**CONSIDÉRANT** la vérification faite préalablement auprès des membres du conseil d'administration quant à la recommandation du comité de vérification;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Jacynthe Allaire **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de vérification **ET** d'octroyer, en date du 17 décembre 2024, le contrat pour le remplacement de la génératrice à l'école La Porte-du-Nord (secteur Chibougamau), à l'entreprise *Construction Unibec inc.* de Dolbeau-Mistassini, pour un montant de trois cent deux mille huit cents dollars (302 800 \$), avant les taxes applicables.

**ET** de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Octroi de  
contrat pour  
le remplace-  
ment de la  
génératrice à  
l'école Le  
Filon  
(secteur  
Chapais)**

#### **RÉSOLUTION CA-0434-25**

**CONSIDÉRANT** que le comité de vérification s'est réuni le 16 décembre 2024 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

**CONSIDÉRANT** la présentation faite aux membres du conseil d'administration par Mme Lyne Grenier, porte-parole du comité de vérification;

**CONSIDÉRANT** que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité de vérification quant à l'octroi de ce contrat;

**CONSIDÉRANT** la vérification faite préalablement auprès des membres du conseil d'administration quant à la recommandation du comité de vérification;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Frédérique Forgues **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de vérification **ET** d'octroyer, en date du 17 décembre 2024, le contrat pour le remplacement de la génératrice à l'école Le Filon (secteur Chapais), à l'entreprise *Construction Unibec inc.* de Dolbeau-Mistassini, pour un montant de deux cent cinquante-sept mille huit cent cinquante dollars (257 850 \$), avant les taxes applicables.

**ET** de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **POINT 20 – RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

Mme Catherine Michaud, porte-parole du comité des ressources humaines, fait le suivi des points traités lors de la rencontre du 13 novembre 2024 et de la rencontre du 10 février 2025. Quelques questions sont soulevées et répondues.

**Orientation  
en lien avec  
la sous-  
traitance  
pour les  
contrats de  
services en  
entretien  
ménager**

### **RÉSOLUTION CA-0435-25**

**CONSIDÉRANT** que le Centre de services scolaire de la Baie-James a rempli ses obligations prévues à la clause 7-5.00 de la convention collective S1 2023-2028 du personnel de soutien;

**CONSIDÉRANT** l'intention du Centre de services scolaire d'attribuer du travail à forfait pour des motifs d'impératifs budgétaires;

**CONSIDÉRANT** que cela n'a pas pour effet de causer ni mise à pied, ni disponibilité, ni rétrogradation entraînant une diminution de traitement, ni réduction des heures de travail parmi les personnes salariées régulières du Centre de services;

**CONSIDÉRANT** les discussions intervenues en comité de relations de travail « travail à forfait » sur l'organisation du travail du personnel de soutien et sur les alternatives au travail à forfait;

**CONSIDÉRANT** que le comité des ressources humaines s'est réuni le 10 février 2025 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

**CONSIDÉRANT** la présentation faite aux membres du conseil d'administration par Mme Catherine Michaud, porte-parole du comité des ressources humaines;

**CONSIDÉRANT** que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité des ressources humaines;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Bianca Tremblay **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité des ressources humaines à l'effet de lancer la procédure d'appels d'offres publics pour l'attribution des contrats de services en entretien ménager dans tous les bâtiments du Centre de services scolaire de la Baie-James, qui auront une durée de cinq (5) ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 30 juin 2030 **ET** de

poursuivre ce service en régie pour la résidence étudiante du Centre de formation professionnelle de la Baie-James.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **POINT 22 – RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Le directeur général, M. Michel Laplace, fait rapport de sa délégation aux membres du conseil d'administration. Quelques questions sont soulevées et répondues.

#### **POINT 23 - POSTES AU CA VENANT À ÉCHÉANCE AU 30 JUIN 2025 – SUIVI**

Mme Lyne Grenier, secrétaire générale, fait mention des postes au conseil d'administration, dont le mandat arrive à échéance au 30 juin 2025 et présente l'échéancier des travaux en lien avec la désignation des membres à venir, et ce, pour chacune des catégories.

Elle dépose deux (2) documents à cet effet. Quelques questions sont soulevées et répondues.

#### **POINT 24 - PORTRAIT PERSONNALISÉ DES ACTIVITÉS CONTRACTUELLES DES ORGANISMES PUBLICS 2023-2024**

Un document est déposé à l'intention des administrateurs présentant le portrait personnalisé des activités contractuelles 2023-2024 du Centre de services scolaire de la Baie-James.

#### **POINT 25 – CORRESPONDANCE**

La correspondance en provenance de la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) est transmise aux membres, par courriel, de façon mensuelle.

#### **POINT 26 – COMITÉ DE PARENTS**

Mme Jessica Goulet, présidente du comité de parents, fait le suivi des points traités lors de la séance ordinaire du 20 janvier 2025.

#### **POINT 27.1 – DEP – MONTAGE DE LIGNES ÉLECTRIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS**

Le directeur général, M. Michel Laplace, fait le suivi de ce projet pour le Centre de formation professionnelle de la Baie-James. Quelques questions sont soulevées et répondues.

#### **POINT 28 – PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune assistance.

Levée de la  
séance

**RÉSOLUTION CA-0436-25**

**CONSIDÉRANT** que les points à l'ordre du jour ont tous été traités;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Jessica Goulet **ET RÉSOLU** de procéder à la levée de la séance, il est 20 h 17.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Catherine Michaud,  
Présidente

---

Lyne Grenier,  
Secrétaire générale